



# VENDÉE COMPOSTELLE – MONT SAINT-MICHEL

## ASSOCIATION VENDEENNE DES PÈLERINS DE SAINT-JACQUES

26 rue Pasteur L'Aiguillon Sur Mer 85460 L'Aiguillon La Presqu'île

[www.vendecompostelle.org](http://www.vendecompostelle.org) Tél : 06 88 55 04 42 (secrétaire), 06 22 48 65 00 (président)

L'Aiguillon La Presqu'île le 10 janvier 2024

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir, de vous inviter à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de notre association qui se tiendra :

**Le dimanche 4 février 2024 à 10h00**

**Au restaurant « Le Val de Vie », Route de Palluau, 85170 Le Poiré-sur-Vie**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mon amitié jacquaire.

Le Président : **André CASSERON.**

### Invitation à L'Assemblée Générale Ordinaire à 10h00

L'ordre du jour est fixé comme suit :

1. Rapport moral et d'activités 2023 -
2. Rapport financier 2023 -
3. Projet d'activités 2023  
Projet de budget 2024 -
4. Élections -
5. Questions diverses

### Programme de la journée du 4 février 2024

- 09 h 30 Accueil des participants
- 10 h 00 Assemblée Générale Ordinaire
- 12 h 30 Repas sur place (sur réservation : voir page 2/2)
- 13 h 45 Réunion du Conseil d'Administration
  
- 14 h 30 Témoignages (Premier chemin d'une jeune pèlerine Méлина, les lycéens de Saint-Laurent-sur-Sèvre, ...)
- 15 h 45 Diaporama sur le voyage au Mont Saint-Michel
- 16 h 30 Clôture de la journée
- 17 h 30 Messe (dans le chœur de l'église du Poiré S/Vie)



# VENDÉE COMPOSTELLE – MONT SAINT-MICHEL

ASSOCIATION VENDÉENNE DES PÈLERINS DE SAINT-JACQUES

26 rue Pasteur L'Aiguillon Sur Mer 85460 L'Aiguillon La Presqu'île

[www.vendecompostelle.org](http://www.vendecompostelle.org) Tél : 06 88 55 04 42 (secrétaire), 06 22 48 65 00 (président)

## Bulletin d'Inscription AG et/ou Repas à renvoyer **pour le vendredi 26 janvier 2024**

**Après cette date, nous ne pourrons plus accepter d'inscriptions pour le repas, sauf si désistement.**

Merci de remplir votre bulletin d'inscription à l'AG et/ou repas et de le retourner <b>par courrier (si paiement par chèque)</b> <b>Ou par mail (si paiement par virement)</b> en précisant impérativement <b>VOS NOMS</b> , et motif : <b>REPAS AG 2024</b> Attention : Si vous envoyez votre adhésion en même temps que l'inscription au repas de l'AG, <b>Merci de remplir 2 chèques ou de faire 2 virements.</b>			
Nom (s) Et Adresse (s)		Assistera (ont) À l'AG du 4 février 2024	Oui / Non
		Participera (ont) au Repas	Oui / Non
Nb de repas (Adhérent En 2023 ou en 2024)	X 21 €	<b>Association Vendéenne des Pèlerins de Saint-Jacques</b> <b>Chez Mme Brigitte BOUERY</b>  10, Petite Rue de la Grande Bodinière, 85210 SAINTE-HERMINE Tél : <b>06 71 87 83 49</b> Courriel : <a href="mailto:brigittebouery@hotmail.fr">brigittebouery@hotmail.fr</a>	
Nb repas non adhérent	X 23 €		
Total réglé =			
Paiement le : / /	Par chèque <input type="checkbox"/>	N° chèque : Banque :	
	Par virement <input type="checkbox"/>	À l'ordre de l'Association Vendéenne des Pèlerins de Saint-Jacques IBAN : FR76 1470 6001 8882 4210 5600 102	BIC : AGRIFRPP847

### L'inscription à cette Assemblée Générale :

- Vaut pour autorisation pour le Bureau de l'Association Vendéenne des Pèlerins de Saint-Jacques :
  - ✓ À gérer, sauvegarder et utiliser les données personnelles qui précèdent dans le cadre exclusif de la bonne gestion de l'activité concernée,
  - ✓ À utiliser mon (mes) image(s) pour les besoins de la communication et de l'information (revue Le Jacquet Vendéen, le site internet),
- Sous-entend pouvoir le jour de l'AG être en mesure de présenter les documents sanitaires selon la réglementation en vigueur,
- Vous engage : Le remboursement de votre règlement sera effectif uniquement si l'annulation de l'évènement est du fait de l'Association Vendéenne des Pèlerins de Saint-Jacques (VENDÉE - COMPOSTELLE – MONT SAINT-MICHEL) ou si votre annulation intervient avant la date limite de réception de l'inscription à l'évènement.  
À noter que les chèques ne seront retirés qu'après l'évènement.